

LAPERRIÈRE, Guy, *Les congrégations religieuses. De la France au Québec, 1880-1914, 2: Au plus fort de la tourmente, 1901-1904* (Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1999), 597 p.

Micheline D'allaire

Volume 55, numéro 3, hiver 2002

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/010425ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/010425ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

D'allaire, M. (2002). Compte rendu de [LAPERRIÈRE, Guy, *Les congrégations religieuses. De la France au Québec, 1880-1914, 2: Au plus fort de la tourmente, 1901-1904* (Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1999), 597 p.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 55(3), 451–453.
<https://doi.org/10.7202/010425ar>

LAPERRIÈRE, Guy, *Les congrégations religieuses. De la France au Québec, 1880-1914*, 2 : *Au plus fort de la tourmente, 1901-1904* (Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1999), 597 p.

En 1996, Guy Laperrière publiait son premier volume sur l'émigration des congrégations religieuses de France au Québec, volume intitulé *Premières bourrasques, 1880-1900* (*Les congrégations religieuses. De la France au Québec, 1880-1914*, 1 : *Premières bourrasques, 1880-1900*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1996, 228 p.). Y étaient décrites les premières législations du gouvernement français, qui ont mené à la laïcisation de l'enseignement public en France. Même si ces lois n'enlevaient pas la liberté d'enseignement aux communautés religieuses, plusieurs de celles-ci émigrèrent alors au Québec où, en même temps, elles répondaient à des besoins sociaux et scolaires. Dans le premier volume, l'auteur soupesait l'impact de ce mouvement massif sur les querelles qui avaient cours à l'intérieur du clergé.

Ces « bourrasques » ont entraîné Guy Laperrière dans un deuxième tome, intitulé *Au plus fort de la tourmente, 1901-1914*. L'ensemble de cette étude — composée de 13 chapitres — analyse, dans son cadre contextuel, les causes de l'émigration et les motivations des congrégations venues au Québec de 1901 à 1904, en faisant ressortir le double phénomène de sécularisation en France, et celui de l'émigration au Québec.

Après avoir montré le mouvement naturel d'expansion des congrégations dans les domaines missionnaire, hospitalier et de service ménager, l'auteur étudie à fond la loi française du 1^{er} juillet 1901 sur les congrégations, rapporte l'essentiel des discussions qu'elle suscite autour des demandes d'autorisation, décrit la dispersion qu'elle entraîne chez plusieurs communautés et, surtout, essaie de comprendre l'effet de cet exil au Québec.

Dans le mouvement de la politique anticléricale du gouvernement français, Émile Combes, président du Conseil et ministre de l'Intérieur et des Cultes, s'acharne contre l'Église et les congrégations au point de faire cesser, en juillet 1902, le fonctionnement de 2500 institutions non autorisées. Cinq mois plus tard, il décrète la fermeture de 9000 écoles. Réactions dans les congrégations ? Ou l'on se sécularise ou l'on s'exile. Or le désir de continuer une vie religieuse régulière explique, pour plusieurs religieux, l'attrait du Canada ; tandis que d'autres optent plutôt pour la vie séculière, de façon à poursuivre leur œuvre en France. Ces nombreuses fermetures d'écoles, survenues à l'automne de 1902, laissent entrevoir le triste sort que le gouvernement réserve encore aux congrégations.

En effet, avril 1903 marque un temps fort dans les expulsions de religieux. Ordre est donné à 54 congrégations d'hommes de fermer leurs éta-

blissements. « Ces fermetures touchent plus de 3000 religieux “prédicants” et quelque 16 000 enseignants. » Chez les congrégations de femmes, c’est 40 000 religieuses, enseignant à 500 000 enfants, qui doivent quitter leur poste. Bon nombre de religieuses et de frères n’ont plus qu’à se séculariser — une sécularisation légale, pour plusieurs, mais fictive et extérieure — c’est-à-dire quitter la congrégation pour poursuivre leur mission. Les autres vont chercher refuge hors de la France. Ici, Guy Laperrière expose les politiques de résistance et de repli des congrégations, puis s’attarde, comme il se doit, à l’exode vers le Québec, décrivant la traversée, l’accueil chaleureux, certaines difficultés d’adaptation et le sentiment d’exil que connaissent les religieux, une fois au Canada, après avoir vécu un déchirement en quittant la France.

En 1903, religieux et religieuses arrivent donc en grand nombre au Canada : 139 pères, 344 frères et 203 sœurs. Si le nombre de frères enseignants représente le plus gros contingent, c’est que leur choix de vie est restreint : la sécularisation s’ils veulent continuer d’enseigner là-bas — l’enseignement étant leur seul champ d’action — ou l’exil plus ou moins lointain, jusqu’au Canada. Au sujet de l’apport massif de frères, en 1903, l’auteur reconnaît qu’il faudrait une étude approfondie pour vraiment évaluer leur contribution sur les plans éducatif, religieux et culturel. Est souligné, au passage, que les frères qui sont passés au Canada étant plutôt jeunes et « vu la formation en serre chaude dans les juvénats [là-bas] », cela entraîna des sorties nombreuses qu’on peut estimer, en gros, au tiers des effectifs.

Quant aux frères des Écoles chrétiennes, qui jouissaient encore de l’autorisation en 1903, ils se verront à leur tour frappés, en juillet 1904, par la loi qui interdit tout enseignement congréganiste, mais permet aux prêtres séculiers d’enseigner. Or, les frères qui ne veulent pas se séculariser n’ont pas de choix : il faut partir à l’étranger. En 1904 arrivent au Canada 177 frères des Écoles chrétiennes. De leur côté, les congrégations féminines enseignantes, frappées elles aussi par la loi Combes, voient plusieurs de leurs religieuses se transformer en hospitalières pour continuer leur vie en France. Mais bien des enseignantes optent pour le Québec. On en dénombre 124, en 1904, qui s’ajoutent à celles qui sont arrivées l’année précédente.

Pour tenter un bilan du mouvement d’expansion des congrégations entre 1901 et 1904, Guy Laperrière étudie la venue de 16 congrégations implantées au Québec au cours de ces années. Il démontre que, pour la majorité d’entre elles, leur venue ici s’explique avant tout par les lois « anticongrégationnistes ». On apprend qu’environ le tiers ont été appelées par le clergé

québécois, alors que les deux autres tiers ont dû tout faire pour être admises. Quoi qu'il en soit, 1 309 religieux et religieuses seraient venus au Québec entre 1900 et 1904, soit 250 pères, 614 frères et 445 sœurs.

Quelle influence peuvent donc avoir exercée ces arrivées massives au Québec au début du *xx*^e siècle ? Pour répondre à cette question, l'auteur fait le point sur les querelles politico-religieuses de l'époque : il décrit le contexte social et économique de la société canadienne-française, société diversifiée au point de vue idéologique, dû à la montée du nationalisme et du libéralisme radical, ainsi qu'aux mouvements ouvriers et féministes. C'est dans ce contexte qu'arrivent religieux et religieuses de France, généralement bien accueillis par les catholiques canadiens-français, dont certains toutefois laissent voir un certain agacement envers les nouveaux venus.

En conclusion, Guy Laperrière affirme que l'arrivée de ces exilés a marqué la collectivité québécoise. Si bon nombre viennent œuvrer comme infirmières à domicile et comme ménagères dans les collèges, il reste que l'éducation demeure le domaine où l'influence française, caractérisée par « le patriotisme, le nationalisme, l'impérialisme », se ferait le plus sentir. L'auteur nous laisse ici sur notre faim, se réservant pour un troisième tome d'étudier l'adaptation de ces communautés à leur nouvelle patrie, les effets produits sur les élèves québécois et les tensions entre Français et Canadiens.

Voilà une étude qui marque l'historiographie socioreligieuse au Canada. Guy Laperrière a examiné une facette de notre histoire sous un éclairage tout à fait inédit. Il l'a fait avec rigueur, sans se départir d'une sérénité qui lui interdit généralisation et jugement de valeur. Historien courageux, il l'est par les thèmes qu'il aborde dans son étude. Par exemple, nous avons été frappée de lire ses considérations sur un sujet dont les historiens ont, jusqu'à maintenant, évité de parler : celui de la vitalité de la foi et de la spiritualité de ces religieux et religieuses.

Pour ardue que soit sa matière, il réussit à présenter une vraie dramatique, avec suspense et montée de l'émotion. Il nous livre un récit humain, exprimé avec la touche familière qu'on lui connaît, et doté ici et là d'une pointe d'humour qui agrémente la lecture. Une œuvre qu'on attendait de l'un des historiens les plus respectés au Canada français.

MICHELINE D'ALLAIRE
Département d'histoire
Université d'Ottawa